

ADRESSE D'INAUGURATION DU PRESIDENT-GENERAL.

L'honneur que confère à un membre de l'Union St-Joseph du Canada la présidence de cette grande et belle société n'est surpassé que par la responsabilité qu'on assume en l'acceptant. Cette responsabilité a grandi avec les progrès de la société et est aujourd'hui devenue si lourde, que nombre de sociétaires s'étonneront que leurs représentants m'en aient chargé. J'aime à croire et à dire qu'ils sont nombreux ceux que l'Union compte parmi ses têtes dirigeantes, qui eussent mieux que moi rempli l'importante charge de président. C'est pourquoi j'apprécie plus hautement l'honneur qu'on m'a fait et suis plus anxieux de prouver au sociétariat que celui qu'il s'est donné pour chef réalise l'importance de ses fonctions et est prêt à mettre à son service toutes ses aptitudes et son expérience.

Je connais l'Union St-Joseph et l'Union St-Joseph me connaît. Membre depuis plus de 25 ans, je l'ai vue presque à son berceau. Je l'ai vue se développer, grandir et devenir la florissante fraternité qu'elle est aujourd'hui, j'ai appris à l'aimer et à m'identifier avec elle. Je l'ai suivie d'étape en étape. Lorsqu'elle a eu besoin de mes services, je me suis prêté volontiers, et cela non par intérêt, mais par amour de sa grande œuvre. J'ai passé par plusieurs charges de son administration et me flatte d'avoir, dans la faible mesure de mes forces, contribué à ses progrès. Toujours réjoui de voir s'étendre et prospérer notre chère société, applaudissant à ses succès, me liant de plus en plus étroitement avec elle, j'en suis venu à la croire en partie mon œuvre.

C'est là peut-être ce qui m'a fait accepter la présidence. C'est aussi que je considérais qu'il ne pouvait y avoir pour moi d'honneur plus grand, de responsabilité plus douce. C'est encore parce que je croyais être utile à notre association, dans sa marche ascendante, en lui vouant tout mon zèle et toute mon énergie, en mettant à son service l'expérience que j'ai acquise de son administration.

Si je m'enorgueillis à tel point de l'honneur qu'on m'a fait, je n'ai pas la présomption de croire que la continuation des progrès de la société dépendra de mes seuls efforts. Les directeurs qu'on m'a adjoints sont tous des hommes habiles et intègres, des mutualistes aguerris. Si j'ai confiance dans l'avenir, c'est qu'on m'a donné de tels collègues que si je ne savais pas justifier la confiance qu'on a placée en moi, la société n'en souffrirait aucunement. A ces collègues je demande appui et promets inébranlable loyauté. De la solidarité qui existera entre nous dépendra le succès de nos efforts individuels.

Qu'on me permette aussi de faire appel aux officiers des nos conseils et aux percepteurs de nos bureaux. Le progrès d'une association comme la nôtre dépend en majeure partie du dévouement et de l'enthousiasme de ceux qui dirigent ces succursales. Nulle société mutuelle ne peut être forte si ses corps locaux sont faibles et vacillants. Or cette faiblesse ne peut être attribuable qu'à l'apathie des officiers. L'Exécutif compte donc sur ces derniers. Il les